



Report de congés 2020



Les personnels civils de la gendarmerie auront au cours de cette année travaillé en mode dégradé quasiment les trois quarts du temps.

Aussi, nombre d'entre eux se retrouvent en ce mois de décembre avec un nombre important de jours de congés et/ou de RTT à prendre.

Compte tenu de la pression hiérarchique qui reste forte dans certains services, notamment pour la clôture de gestion et l'atteinte des objectifs, beaucoup de nos collègues ne pourront pas écouler leur reliquat.



A ce titre, le **SNPC/FO** a demandé au Directeur Général de la Gendarmerie Nationale de bien vouloir donner les directives afin que ces **congés puissent être reportés en 2021** tout en garantissant l'obtention des jours de fractionnement et en n'obligeant pas les agents à activer leur compte épargne-temps pour ceux qui en disposent.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Le SNPC/FO reste à votre écoute !!!

NOUS CONTACTER !



facebook.com/snpcfo.gendarmerie



twitter.com/fogendarmerie



www.fogendarmerie.fr/